



## **NOS HONORAIRES :**

	<b>MONTANT DE LA TRANSACTION - ( Montant de la vente )</b>
De 0 € à 150 000 €	3500 €
De 150 001 € à 250 000 €	5000 €
De 250 001 € à 500 000 €	7000 €
Au-delà de 500 000 €	2 %
<b>Promoteur</b>	<b>5 %</b>

En cas de délégation de mandat le barème applicable est celui de l'agence titulaire du mandat.

**Mandat de recherche : 5 % TTC** du prix de vente.

LOCATION	Zonage	BAILLEUR	LOCATAIRE
Honoraires de visites, constitution de dossier et de rédaction du bail	très tendue	12 €/m <sup>2</sup> TTC	12 € / m <sup>2</sup> TTC
	tendu	10 € / m <sup>2</sup> TTC	10 € / m <sup>2</sup> TTC
	en dehors des zone tendu et très tendu	8 € / m <sup>2</sup> TTC	8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires d'état des lieux d'entrée	Toutes zones	3 € / m <sup>2</sup> TTC	3 € / m <sup>2</sup> TTC

En cas de délégation de mandat le barème applicable est celui de l'agence titulaire du mandat.

Nos honoraires s'entendent Toutes Taxes Comprises (taux actuel de la TVA : 20.00%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction.

Nos honoraires sont toujours à la charge du vendeur, sauf mention contraire.

Honoraires en vigueur au 1er Juillet 2020.